

Les mille sources de la Colère

DECEMBRE 2011

N° 42

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS 2012 : AVEC LE « TASERFiP », LE MASSACRE CONTINUE !!!

Voilà, le couperet vient de tomber : **9 emplois** vont être rayés de la carte en 2012. En effet, nous avons pris connaissance des documents préparatoires au Comité Technique de Réseau (CTR) (suppressions d') Emplois qui a été convoqué le 6 décembre dernier. Sans surprise (le chiffre avait été annoncé depuis longtemps), 2441 emplois Equivalents Temps Plein (ETP) vont être supprimés l'an prochain à la DGFIP.

Pour justifier ces suppressions d'emplois, l'administration vient de se doter d'un nouvel outil : TAGERFiP, Tableau de Gestion des Emplois de Référence des Finances Publiques, qui remplace les anciens TSM (Tableau Support des Mouvements) dans la filière fiscale et l'ORE (Outil de Répartition des Emplois) dans la filière Gestion Publique.

Ainsi, le « TASERFiP » nous indique que 551 emplois seront supprimés au titre des gains de productivité (Télé-IR, paiements en ligne et réforme de l'ISF), le reste des suppressions d'emplois étant supporté par les Directions au titre de l'effort de contribution (sic !).

Contribution toutefois pondérée (en plus ou en moins) par l'augmentation ou la diminution des charges, par l'efficacité (comparaison des directions les unes contre les autres), le correctif environnemental (ZUP, etc) et ... la « soutenabilité » (on vient de se rendre compte que les suppressions d'emplois deviennent insoutenables). En ce qui concerne la Corrèze, la « contribution » est déclinée comme ceci :

Gains de productivité : -1,5 emplois	Correctif environnemental : +2,5 emplois
Contribution proportionnelle : -8,5 emplois	Ajustement de soutenabilité : - 1 emploi
Correctif métier : -1,5 emplois	Total : -10 emplois ramenés à - 9 (merci patron !!!)

En l'espace d'une dizaine d'années, plus de 20 000 emplois ont été supprimés au sein de notre administration (un sur deux dans la catégorie C), avec tout ce que cela engendre en terme de conditions de travail, de possibilité (ou plutôt désormais, d'impossibilité) de mutation.

A nous de les arrêter !!! Préparons dans l'unité, une riposte à la hauteur des enjeux !!!

Dès le 13 décembre 2011 Agissons ensemble, contre l'austérité !

Les fédérations des Finances CGT, Solidaires, FO, CFDT, CFTC, UNSA se sont rencontrées le lundi 21 novembre 2011. Ensemble, elles dénoncent et condamnent les mesures d'austérité qui ne cessent de nourrir la crise dans l'ensemble des pays membres de l'Union européenne et plus particulièrement en France.

Des attaques sans précédent sont portées à l'encontre des politiques publiques mises en œuvre par les services de l'Etat, les collectivités territoriales, les administrations de la sécurité sociale.

Dans le même temps, les politiques fiscales et budgétaires initiées par les pouvoirs publics, toujours sous l'aiguillon de l'Union Européenne, des agences de notation et des organisations patronales, ont pour objectif de faire payer la crise aux salariés, aux privés d'emploi, aux retraités, y compris en refusant de procéder à une revalorisation indispensable et significative des salaires, des traitements, des retraites et des pensions versés.

Les fédérations des Finances appellent les agents des Finances à se mobiliser et à participer aux rassemblements interprofessionnels organisés le 13 décembre prochain sur l'ensemble du territoire pour exprimer avec force leur mécontentement afin de préparer une indispensable riposte de grande ampleur contre toutes les mesures de régressions sociales.

Rassemblement : les rendez-vous du département

Brive 12h00 – devant la C.C.I.	Tulle 12h00 – devant la préfecture	<i>Apportez votre casse-croute, une motion sera déposée vers 13h00</i>
-----------------------------------	---------------------------------------	--

La déclinaison locale des suppressions

Les 9 suppressions d'emplois se déclinent comme suit par filière et par catégorie après application du PQM (Plan de Qualification Ministériel). A noter, les suppressions d'emplois seront financées intégralement par des suppressions de C dans la filière gestion publique, et à moitié par les B et l'autre moitié par les C dans la filière fiscale).

	A	B	C
	<i>Filière Fiscale</i>		
Ventilation initiale	-1	-2	-2
PQM	+2	-2 / +4	-4
Bilan Net	+1	0	-6
	<i>Filière Gestion Publique</i>		
Ventilation initiale	0	0	-4
PQM	0	+3	-3
Bilan Net	0	+3	-7
TOTAL	+1	+3	-13

Un Comité Technique Local est prévu en janvier, il aura la charge de localiser ces suppressions dans les services du département. Nous ne devons pas laisser passer cette échéance sans une intervention forte des personnels du département.

L'insoutenable légèreté des suppressions

Fusion oblige, de nouvelles méthodes ont été inventées pour répartir les suppressions sur le territoire. Au delà de la méthode globale, des ajustements sont opérés dans chaque département. Un de ces ajustements a été baptisé d'un curieux barbarisme technocratique : la « *soutenabilité* » : il va falloir mettre à jour nos correcteurs orthographiques ! Concrètement cela correspond à la capacité d'un département d'absorber les suppressions d'emplois. Pour la Corrèze le verdict est tombé : -1 (cf. notre éditorial). En gros, quelqu'un (qui?) a décidé que nous pouvions absorber une suppression d'emploi de plus. On ne saura jamais si cet excès de zèle permettra ou non à notre directrice de conserver son triple A ! Mais rassurez-vous, le guide sur la

✂

prévention des risques psycho-sociaux est en ligne et dès 2012 des EDD seront mis en place !!! - Traduction : des Espaces De Dialogue (de sourds ?!).

C'est tous les ans Noël...

... et comme tous les ans, les agents parents d'enfants de moins de 12 ans auront droit à une autorisation d'absence pour accompagner leur progéniture au spectacle organisé par la délégation départementale des services sociaux. Un message des services RH de la direction précise même les modalités pratiques de saisie dans AGORA. La bonne nouvelle ? On prévoit de reconduire le dispositif chaque année (jusqu'à nouvel ordre, ne rêvez pas). La mauvaise nouvelle ? Il faudra s'en rappeler car la direction ne communiquera plus sur le sujet...

Les nouveaux agents n'auront plus qu'à se référer aux usages locaux transmis par tradition orale ! Il n'y a plus qu'à espérer que soient organisées des veillées au coin du feu afin que les règles de gestion se transmettent de génération en génération. Les plus modernes des nouveaux agents s'adresseront sans doute directement à leur chef de service... en espérant qu'il ne soit pas nouveau lui aussi ! Ça a beau être tous les ans Noël, on a quand même l'impression qu'il y a un truc qui fout le camp....

La CGT renforce sa 1ère place

A l'issue de l'ensemble du processus électoral qui vient d'avoir lieu, la carte syndicale dans les 3 versants de la fonction publique est aujourd'hui clairement établie. La CGT recueille plus de 650 000 voix, soit 25,43% des voix exprimées auprès des 5 millions d'agents publics concernés. La CGT est la 1ère organisation syndicale de la fonction publique avec une avance importante sur les autres organisations : elle connaît donc une progression globale de 1,94%.

La CGT voit dans ces résultats un encouragement à poursuivre sa démarche de rassemblement, un encouragement à mettre en œuvre un syndicalisme de proximité qui propose et qui agit avec détermination pour répondre aux exigences sociales des agents publics



Bulletin d'adhésion

Nom : _____ Prénom : _____

Catégorie : _____ Grade : _____ Echelon : _____ Tps partiel : _____

Résidence administrative : _____ Structure : _____

CGT FINANCES PUBLIQUES
SIP de Tulle - Cité Adm - Place Martial Brigouleix - 19011 TULLE CEDEX
Contact : Pascal Granet 05 55 21 80 49 - 06 60 87 03 12